

nous laissant des mémoires instructifs, et en nous éclairant sur le Gouvernement et les mœurs de ces peuples, soutenaient les droits de la France auprès du chef de l'Empire et faisaient tous leurs efforts pour parer aux coups que des Nations rivales, et souvent ennemies, cherchaient à nous porter.

Tel était le soutien de nos affaires politiques en Chine avant la Révolution où la France était, en quelque sorte, représentée à Pékin par les Missionnaires.

Au moment où nos troubles civils ont éclaté, les Anglais jugèrent que le système anti-religieux, régnant alors en France, devait mécontenter les Missionnaires Français à Pékin, et dès lors, ils résolurent de profiter de ce moment favorable pour tenter une ambassade, celle de lord Macartney en 1792, dont le but secret était non seulement l'exclusion de la France au commerce de la Chine, mais encore celle de toutes les autres nations maritimes. Il est douteux que ce Lord eût obtenu la permission de se rendre à la Cour de Pékin, s'il n'eût trouvé dans les Missionnaires Français, alors aigris contre leur patrie, des dispositions conformes à son désir.

Les Hollandais suivirent en 1794 les Anglais à la Cour de Pékin. Ils y contre-balancèrent l'influence des premiers et, sans cette Ambassade, il est très probable que les Anglais seraient restés seuls possesseurs du commerce qui se faisait à Canton.

Depuis cette dernière Ambassade le Gouvernement Anglais n'a cessé d'écrire à la Cour de Pékin, pour l'influencer à sa manière de la situation de l'Europe, et pour l'engager surtout à fermer ses Ports à tous les vaisseaux Français ou alliés de la France, comme Sa Majesté a été à même de s'en con-